

L'Est Eclair

L'ostéopathie, une « *profession en devenir* »

L'ostéopathie est employé sur tout type de public, y compris sur les nourrissons

Trop souvent réduite à une « discipline qui remet les vertèbres en place lorsqu'on a mal au dos », l'ostéopathie est une médecine manuelle, inventée au XIXe siècle aux États-Unis. Outre les maux de dos, les ostéopathes interviennent sur toutes sortes de problèmes fonctionnels du corps humain (migraines, asthme, stress), à tous les âges de la vie. Apparue en France dans les années 60, cette discipline n'a été reconnue officiellement qu'en 2002. Vice-président du registre des ostéopathes de France, Hervé Godfrin est très critique sur cette reconnaissance officielle qui définit mal, selon lui, la profession : « Les décrets officiels définissent trois types de formations : une formation après bac de plus de 4 000 heures, des formations destinées aux professions paramédicales de 1 225 heures (pour les sages-femmes et kinésithérapeutes) et des formations Diplôme universitaire en 300 heures choisies par des médecins », explique Hervé Godfrin. Depuis sa création en 1981, le registre des ostéopathes de France, qui regroupe des ostéopathes, en exercice exclusif (bénéficiant donc des 4 000 heures de formation), défend une « profession en devenir ». « On n'est pas là pour faire du dépannage. L'ostéopathie, ce n'est pas faire craquer des cervicales en cinq minutes pour débloquer un dos. Il faut appréhender le patient dans sa globalité. Une consultation dure au minimum une demi-heure, voire une heure » rappelle le vice-président. Et d'argumenter : « Tout ce qui est efficace peut avoir des effets secondaires. Il faut choisir des techniques qui soient les moins invasives possibles. » Des techniques qui ne pourront être maîtrisées que par des spécialistes parfaitement formés.

Article paru le : **30 novembre 2009**